
V. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN INDONÉSIE

Services offerts par l'ambassade du Canada

La Division commerciale de l'ambassade du Canada à Jakarta assure la liaison entre les compagnies canadiennes et les entreprises commerciales et industrielles locales. En plus d'offrir une gamme complète de services, le délégué commercial sonde le marché en quête de débouchés possibles pour les compagnies canadiennes intéressées et compétentes. Il procède, pour le compte d'exportateurs canadiens, à des études de marché relativement complexes. Le délégué commercial est également en mesure de faire des recommandations et de fournir des conseils judicieux tant en matière de sélection d'agents, que de techniques et priorités publicitaires, en passant par les services de traduction disponibles. Si la demande lui en est faite suffisamment à l'avance, la Division commerciale peut en outre s'occuper de mettre les entreprises canadiennes en rapport avec des personnes-ressources appropriées et voir à la réception du courrier. Enfin, les compagnies canadiennes établies en Indonésie peuvent s'adresser au délégué commercial pour être conseillées sur des questions de litiges commerciaux ou tout autre problème de nature juridique et, s'il y a lieu, obtenir l'adresse de firmes spécialisées dans un domaine particulier.

Les gens d'affaires canadiens qui songent à effectuer un voyage d'affaires en Indonésie devraient en aviser la Division commerciale longtemps avant la date prévue d'arrivée. L'aide que cette dernière sera en mesure d'apporter à la compagnie dépendra des renseignements qu'elle aura reçus concernant les activités de la compagnie, le but de la visite et les contacts préalablement établis dans le milieu des affaires indonésien. S'il s'agit du commerce de biens et de services hautement spécialisés ou perfectionnés, l'obtention de renseignements précis sur leur usage, le genre de mise en marché approprié et la nature concurrentielle de ces produits permettra d'éviter des recherches inutiles et des